

D.E.S DE MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION

Durée : 4 ans

I. Enseignements (environ 250h)

A. Enseignements généraux

- Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en médecine physique et de la réadaptation.
- Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en médecine physique et de la réadaptation.

B. Enseignements spécifiques

- Bases anatomiques de la médecine physique et de réadaptation
- Physiologie de la posture et du mouvement, de la cognition et du comportement, du fonctionnement sphinctérien et de l'adaptation à l'effort
- Bilans cliniques et paracliniques
- Épidémiologie, physiopathologie, diagnostic, pronostic et traitement des incapacités et handicaps : troubles de l'équilibre, de la marche, de la locomotion et des déplacements, troubles des gestes et de préhension, troubles de l'adaptation à l'effort, troubles des fonctions cognitives et de la communication, troubles de la maîtrise sphinctérienne
- Médecine physique et de réadaptation et activités physiques et sportives
- Médecine physique et de réadaptation de l'enfant et de la personne âgée
- Prise en charge de la douleur par les méthodes médicamenteuses, physiques et de médecine manuelle - Prise en charge des altérations de la qualité de vie
- Psychologie et réadaptation sociale des personnes handicapées.

II. Formation pratique

- 4 semestres dans des services agréés pour le D.E.S de médecine physique et de réadaptation, dont 3 au moins doivent être accomplis dans des services hospitalo-universitaires ou conventionnés. Ces semestres doivent être effectués dans au moins 2 services ou départements différents.

- 2 semestres dans un service agréé pour les D.E.S de neurologie, de pédiatrie ou de rhumatologie.
- 2 semestres libres, comportant au plus un semestre dans un service agréé pour le D.E.S de médecine physique et de réadaptation.